

# COMMUNE D'ORSAY

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

### SEANCE DU 28 JUIN 2022

---

**Etaient présents :** David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Elisabeth Caux, Pierre Bertiaux, Elisabeth Delamoye, David Saussol, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Elisabeth De Lavergne, Christophe Le Forestier, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet, Eric Lucas et Laurent Rémy.

**Absents excusés représentés :**

Anne-Charlotte Benichou  
Frédéric Henriot  
Ariane Wachthausen  
Alexis Midol-Monnet  
Hervé Dole

Pouvoir à Didier Missenard  
Pouvoir à Augustin Bousbain  
Pouvoir à Véronique France-Tarif  
Pouvoir à Yann Ombrello  
Pouvoir à David ROS

20h45 : arrivée d'Alexis Midol-Monnet

20h48: arrivée de Frédéric Henriot

**Absents :** 1 (Fatima ZGUIOUAR)

Nombre de conseillers en exercice : 32

Nombre de présents à 20h30 : 27

Nombre de votants : 32

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Christophe LE FORESTIER est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

**2022-47 – COMMISSIONS MUNICIPALES – ELECTION D'UN REPRESENTANT DU  
CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION DES FINANCES, DU  
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AFFAIRES GENERALES**

***Le Conseil municipal d'Orsay,***

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-22,

**Vu** la délibération n°2020-24 du 09 juin 2020 portant création de la commission des finances, du développement économique et affaires générales et désignant de ses membres,

**Vu** le décès de Monsieur Raymond RAPHAEL, conseiller municipal,

**Considérant** qu'il convient de ce fait, de procéder à la désignation d'un nouveau membre au sein de cette commission,

**Considérant** que cette désignation doit respecter le principe de la représentation proportionnelle,

***Après en avoir délibéré à l'unanimité,***

- **Procède**, à main levée, à la majorité absolue des suffrages et suivant le principe de la représentation proportionnelle à la désignation d'un nouveau membre représentant le conseil municipal, au sein de la commission des finances, du développement économique et affaires générales.

Mme Caroline DANHIEZ-CAILLOT, ayant obtenu la majorité absolue est élu en qualité de membre représentant le Conseil municipal, au sein de la commission des finances, du développement économique et affaires générales.

La composition de cette commission est désormais la suivante :

Au titre de la majorité :

- Elisabeth CAUX
- Didier MISSENARD
- Frédéric HENRIOT
- Pierre BERTIAUX
- David SAUSSOL
- Elisabeth DELAMOYE
- Eliane SAUTERON
- Augustin BOUSBAIN
- Yann OMBRELLO
- Théo LAZUECH
- Pierre CHAZAN
- Hervé DOLE
- Philippe ESCANDE
- Marie-Pierre DIGARD
- Kaouthar BENAMEUR

Et au titre de la minorité :

- Christophe LE FORESTIER
- Patrick VILLETTE
- Louis LEROY
- Caroline DANHIEZ-CAILLOT
- Eric LUCAS

Certifié exécutoire, compte tenu  
de la transmission en Préfecture le  
et de la publication le

4 JUL 2022

4 JUL 2022

David ROS  
Mairie d'Orsay  
Conseiller départemental de l'Essonne



*[Handwritten signature in black ink]*